



Gassinoises, Gassinois, chers amis,

A l'aube de cette nouvelle année, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous et vos proches, en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale.

De nature optimiste, je vous souhaite de ne garder que l'aspect positif des événements et des petites choses qui embellissent notre existence : la famille, les enfants et, pour ceux qui sont moins entourés, de venir retrouver chaleur, convivialité et détente au sein de nos associations communales et sentir ainsi que nous sommes une même et grande famille.

Vous le savez, il est une tradition à Gassin, c'est de présenter bilan et projets lors de notre fête patronale, la Saint-Laurent, en plein été ! Toutefois, *La Vie Gassinnoise* a souhaité m'interroger aujourd'hui et faire le point sur nos actions municipales et nos projets. Vous pourrez les découvrir en pages centrales.

Bonne lecture, bonne année 2011 et merci à toutes celles et à tous ceux qui font vivre Gassin !

Yvon Zerbone,
Maire de Gassin

◆ Que s'est-il passé à Gassin en 2010 ?

Quoi de neuf en 2011 ?

Où en est-on de l'intercommunalité ?



Yvon Zerbone, lors d'un long entretien revient sur l'année écoulée à Gassin.

En présence de son 1^{er} adjoint, Fernand Ansaldi, il développe les

grands dossiers en cours (logements sociaux, travaux, réalisations pour les jeunes de Gassin...) et évoque un sujet d'actualité : l'intercommunalité.

► Lire dossier pages 4 et 5

◆ Distribution du courrier

Mise en place d'une numérotation métrique des voies

Parce qu'une adresse est le lien indispensable qui permet à une personne physique ou morale de joindre son correspondant sans encombre ni retard, les services de La Poste ont édité un petit livret à l'attention des mairies pour une bonne «gestion» des voies auxquelles les facteurs accèdent, quelles que soient leurs natures : rue, boulevard, avenue, chemin, allée, lieu-dit, impasse...



► Suite page 2

◆ Sommaire

ROUTE DU BOURRIAN :

deuxième tranche de travaux en cours

PONT DE BÉLIEU :

travaux de recalibrage

PISTE CYCLABLE :

nouveau tronçon au quartier Rebois

DISTRIBUTION DU COURRIER :

mise en place d'une numérotation métrique des voies

► Page 2

DANS L'AGENDA DU MAIRE

COMITÉ COMMUNAL

DES FEUX DE FORÊT :

Henri Pedotti et Jean-Pierre Binello à l'honneur

► Page 3

QUE S'EST-IL PASSÉ À GASSIN EN 2010 ?

Quoi de neuf en 2011 ?
Où en est-on de l'intercommunalité ?
Interview exclusive avec
Yvon Zerbone, maire de Gassin

► Pages 4 et 5

GARE DES ARCS-DRAGUIGNAN :

pas assez de TGV !

COMMERCES :

protection et prévention avec la gendarmerie

► Page 6

CULTURE ET ANIMATIONS

Noël à Gassin : la tradition n'a pas failli !
Concert gospel, Noël avec le personnel de la commune, Noël aux écoles, Noël sur les barri

► Page 7

AGENDA DES ÉVÉNEMENTS ET FESTIVITÉS À VENIR

► Page 8

◆ Ouverture dominicale des commerces Dérogation pour Gassin

Par arrêté préfectoral, Gassin est désormais inscrite comme commune touristique au sens du code du travail. Cette décision, qui vise à adapter des dérogations au principe du repos dominical pour les salariés volontaires, a considéré en effet que Gassin offrait «un ensemble de spécificités naturelles, pittoresques, historiques ou artistiques résultant de sa

situation géographique ou de particularités (...) qui connaissent un afflux saisonnier très important de population». Il nécessite «la mise en place d'infrastructures propres à accueillir ce public et à répondre à ses besoins particuliers d'ordre économique et commercial, en matière d'accueil, d'activités de détente ou de loisirs, sportif, récréatif ou culturel.»

Disparition de Madame Jeannine Desderi

C'est avec beaucoup de tristesse que le tout Gassin a accompagné le 1^{er} décembre dernier en sa dernière demeure Jeannine Desderi, l'épouse de «Jo», Joseph Desderi, premier adjoint de 1977 à 2002, et maire de Gassin de 2002 à 2004. Estimé et apprécié dans tout le golfe de Saint-Tropez, le couple était très impliqué dans la vie lo-

cale. L'épouse de l'ancien élu, Jeannine Desderi fut trésorière de l'OMACL, l'office municipal d'animation, de la culture et des loisirs de Gassin et vice-présidente des donneurs de sang de la presqu'île. Pendant de nombreuses années, Jeannine Desderi avait également été gérante du restaurant de l'usine des Torpilles de Gassin.

◆ Route du Bourrian Deuxième tranche de travaux en cours



La deuxième tranche des travaux de réhabilitation de la route du Bourrian, entre le polo-haras de Gassin et l'intersection du hameau du Gaï, a commencé. Ces travaux réalisés par l'entreprise Sottal/Eiffage nécessiteront une interruption totale puis alternée du trafic. Merci aux riverains pour leur patience et leur compréhension. Cet élargissement et cet embellissement de la chaussée ont été rendus nécessaires par l'étroitesse de la voie et sa fréquentation de plus en plus élevée. Là aussi, des buses souterraines pour la récolte des eaux de pluies et des caniveaux destinés à drainer les eaux de ruissellement vont être posés. Coût : un peu plus de 645 000 euros.

◆ Pont de Bélieu Travaux de recalibrage



Après décision en conseil municipal, une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au groupement Merlin/Eureyce pour l'étude du recalibrage du ruisseau du Belieu. Cette étude précisera comment ne pas engendrer de barrages, dus à un amoncellement de branchages et de feuillus charriés par les eaux en cas de très fortes pluies. Les futurs travaux d'élargissement du pont faciliteront le trafic routier (Photo) et le passage en toute sécurité des promeneurs.

◆ Piste cyclable

Nouveau tronçon au quartier Rebois

LE PARCOURS CYCLABLE du littoral permet une agréable découverte du Var en vélo, promenade insolite en famille ou en solo qui suit à peu près le tracé de l'ancienne voie de chemin de fer de Provence. A la hauteur de l'ancienne halte de Gassin, à l'intersection de la RD 599 et du chemin du Carteyron, des travaux d'aménagement ont été nécessaires pour une utilisation adaptée de la piste cyclable (lire encadré) et un mur de soutènement a été érigé pour pallier un sous-sol fragile. Le nouveau tronçon de la piste a été recouvert

d'une couche de goudron, ce qui rend la voie plus praticable. Venu constater le bon déroulement des travaux pris en charge par le conseil général (900 000 euros), Alain Spada, conseiller du canton (et lui-même adepte de la petite reine), a particulièrement apprécié la «pente à 4%» qui permet de ne pas fatiguer les mollets et le «tunnel vert» que constitue la lisière des bois et des forêts. La liaison est désormais ininterrompue entre la ZA du Gourbenet (Sortie La Croix-Valmer) et le lycée du Golfe, avant le carrefour de La Foux.



Yvon Zerbone a présidé une réunion afin de recueillir l'avis des riverains du chemin du Carteyron depuis que la piste cyclable nouvellement réaménagée et balisée en parallèle de la RD 599 coupe ce chemin. Avec plan à l'appui et en présence d'Eric Guillec, adjoint, chargé des travaux, et du représentant du Conseil Général, une solution a été trouvée pour concilier le sens de la circulation automobile sur le chemin et la présence des vélos sur la piste.



◆ Distribution du courrier

Mise en place d'une numérotation métrique des voies

(suite de la page 1) Dénomination et numérotation obligatoires ne sont pas réservées aux seuls services du courrier postal. Elles facilitent également l'accès aux soins (infirmier, médecin...), aux services à domicile et aux services de secours... Depuis plus d'un an, la mairie de Gassin procède à cette mise en conformité et réalise, avec les services de La Poste, un état précis des adresses des habitants de notre commune à partir des registres du cadastre et du plan communal. Un courrier personnalisé sera adressé dans quelques jours aux propriétaires et aux locataires résidents afin de leur préciser le bon intitulé de leur adresse postale.



Alexandre Tisseyre (mairie de Gassin) et Nadia Dooghe (La Poste) chargés de mettre en place la numérotation métrique des voies gassinoises

◆ Dans l'agenda du maire



Réunion des élus du Golfe à Cogolin

YVON ZERBONE a participé au cours de ces dernières semaines à différentes réunions publiques d'intérêt général ou directement liées à sa fonction d' élu.

C'est ainsi que le premier magistrat était présent notamment à Draguignan lors de l'assemblée générale de l'association des maires du Var. Dans cette ville « meurtrie » selon le mot du premier élu de la commune, Max Piselli, tous ont exprimé leurs inquiétudes à propos de l'aide que pourra leur apporter le conseil général dans leur budget respectif. *« Je ne peux pas vous répondre avec un chiffre précis, soulignait Horace Lanfranchi, président du conseil général. Mais je peux vous dire que les contrats de territoire seront respectés. Les formes de soutien aux communes seront différentes que celles mises en place jusqu'à présent »*. Alors que la « Dracénie sinistrée sera prioritaire » précisait Horace Lanfranchi, il a conseillé d'y « aller avec prudence ».

Yvon Zerbone était également présent à l'inauguration des nouveaux bâtiments du Sivom du littoral des Maures à Cavalaire en signe d'amitié avec ses collègues de la pres-

qu'île. Au terme d'un chantier qui aura duré sept mois, ce syndicat intercommunal, dont Gassin ne fait pas partie, dispose dorénavant d'un espace rénové plus grand et plus fonctionnel. La station d'épuration, qui jouxte le bâtiment, a récemment subi aussi des travaux d'étanchéité des bassins et de ravalement de façades. C'est donc tout le Sivom qui avait fait peau neuve au moment de cette inauguration.

« Nous avons fait un grand pas en avant » déclarait, à l'issue de la dernière réunion des élus du Golfe, le président du comité des élus et maire de Cogolin au sujet de l'intercommunalité (lire pages 4 et 5 les propos recueillis par La Vie Gassinoise) et à laquelle assistait Yvon Zerbone (avec Robert Pesce, adjoint chargé de l'environnement et du développement durable).

Les douze maires, ou leurs représentants, ont en effet arrêté un calendrier pour la constitution d'une communauté de communes qui devrait aboutir début 2012. 2011, année charnière, devant permettre de préciser notamment les orientations et les besoins budgétaires de chacun au sein de ce nouveau territoire.



Inauguration des bâtiments du Sivom à Cavalaire

◆ Comité communal des feux de forêt

Henri Pedotti et Jean-Pierre Binello à l'honneur



C'est au cours du repas annuel du Comité communal des feux de forêt (CCFF) que Fernand Ansal di, 1er adjoint, a remis la médaille de la Ville à deux de ses membres éminents, Henri Pedotti et Jean-Pierre Binello, obligés par la loi de prendre leur retraite pour limite d'âge. Fondateurs, il y a une dizaine d'années, avec d'autres, du CCFF, l'ancien artisan peintre et l'ex-capitaine de l'ouvrierie sont, comme beaucoup dans notre commune, les dépositaires de la « mémoire » des collines et des vallons, des rus et des drailles de Gassin, mémoire bien précieuse lorsqu'il s'agit de mener, notamment, les services de secours dans les bois. Le 1er adjoint a souligné combien leur action bénévole avait été exemplaire tout au long de leur exercice.

◆ Mairie annexe Permanences sociales

Afin de permettre aux Gassinois d'effectuer certaines démarches sur la commune, la Mairie annexe accueille la permanence de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) tous les mardis de 10h15 à 11h30. La mairie annexe est située dans le village sous l'école primaire, rue des Ecoles. L'assistante sociale du conseil général reçoit sur rendez-vous à Saint Tropez (Renseignement auprès du centre des solidarités de Saint-Tropez : 04 83 95 45 10).

Que s'est-il passé à Gassin en 2010 ? Quoi de neuf en 2011 ? Où en est-on de l'intercommunalité ?

Au cœur de la presqu'île de Saint-Tropez, Gassin occupe une position aussi discrète que stratégique. A ce qu'il est convenu d'appeler la mi-mandat, La Vie Gassinoise a souhaité faire un état des lieux de notre commune avec son premier magistrat, Yvon Zerbone. Maire depuis novembre 2004, élu depuis vingt-huit ans, le premier magistrat et son équipe gèrent la commune dans l'esprit de ses prédécesseurs, en prenant soin de ses finances et de son patrimoine naturel. Pour l'année qui commence, les projets ne manquent pas.

La Vie Gassinoise : Avant d'évoquer les événements qui ont marqué l'année 2010, pouvons-nous revenir en quelques mots sur la démission de François Matton de son poste d'adjoint à l'urbanisme qui a peut-être été mal perçue ?

Yvon Zerbone : François Matton s'est beaucoup investi pour la commune et nous avons toujours eu de très bonnes relations. Mais son entreprise prend de plus en plus d'importance, ce qui l'amène à devoir se déplacer loin et souvent. C'est donc pour des raisons purement professionnelles que François Matton a du quitter sa fonction. Etant donné ses compétences, je lui ai demandé de continuer à faire partie de la commission d'urbanisme qui se réunit une fois par mois. Ses avis et ses conseils nous sont précieux. Il reste conseiller municipal et m'apporte son aide toutes les fois que je le sollicite.



La Vie Gassinoise : Quels sont les événements qui ont marqué notre commune lors de l'année 2010 ?

Yvon Zerbone : On ne met pas suffisamment en avant tout ce que fait la commune en faveur de nos jeunes. Nous avons cette année agrandi la crèche parentale. La

salle des ados marche d'une façon merveilleuse, le périscolaire du matin et du soir fonctionne aussi très bien avec un personnel disponible et qualifié. Ce sont autant de structures municipales mises en place pour que les parents qui travaillent soient aidés. Autre innovation, c'est le self-service à l'école primaire qui évite désormais à nos jeunes demi-pensionnaires d'avoir à traverser la rue par tout temps !

La Vie Gassinoise : Longtemps annoncée, la supérette a enfin rouvert au village...

Yvon Zerbone : Il manquait un tel commerce qui propose, en plus des produits de base, des légumes frais et du pain. C'est un plus pour les habitants du village. On a la chance d'avoir une jeune femme très dynamique qui prend son métier à cœur et qui fait en sorte qu'on trouve chez elle ce dont on a besoin. Je ne peux qu'encourager les Gassinois et les résidents à la soutenir dans sa démarche.

La Vie Gassinoise : Parmi les éléments structurants de notre commune, il en est deux importants, même s'ils ne dépendent pas directement de la commune, ce sont l'Espace Santé et le lycée du Golfe.

Yvon Zerbone : L'Espace Santé continue en effet à s'équiper. C'est une structure essentielle, complémentaire au Pôle de santé. Un cabinet de pédiatrie, de psychologie et un service ambulancier sont déjà opérationnels. Sont en cours d'installation un laboratoire et un centre de dialyse. Il ne reste, à ma connaissance, que quatre espaces à vendre, toujours pour des activités médicales et paramédicales. Certains, étant trop grands, vont être scindés pour répondre à la demande. Quant au lycée du Golfe de Saint-Tropez, il est adapté pour recevoir 1200 élèves.

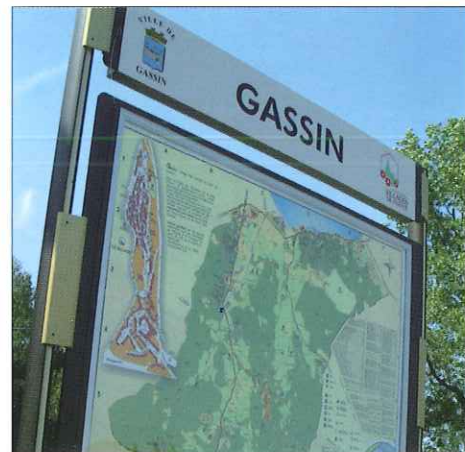


Yvon Zerbone, maire de Gassin avec, à sa droite

Les travaux se poursuivent. Il s'agrandit. J'ai de très bons échos des professeurs qui se déclarent ravis. C'est aujourd'hui l'ancien bâtiment qui est en cours de rénovation. Nous, commune de Gassin, sommes intervenus à propos de l'accessibilité et de la sécurité des lieux.

La Vie Gassinoise : Autre élément structurant, c'est le Pôle emploi dont une antenne est installée aux Marines de Gassin et qui risque de quitter la commune ?

Yvon Zerbone : Le Pôle emploi est hébergé par un propriétaire privé aux Marines de Gassin. Or, après la fusion de l'Anpe et des Assedic, les locaux s'avèrent trop petits. Le maire de Cogolin qui a vu partir ce service public à contrecœur leur offre aujourd'hui la possibilité d'avoir une surface de bureau suffisante pour réunir les deux structures. Cet emplacement au centre du Golfe de Saint Tropez présentait un avantage pour les usagers et le parking tout proche facilitait l'accès à ces services.





Fernand Ansaldi, 1^{er} adjoint

La Vie Gassinnoise : Notre commune poursuit son évolution et sa progression. Quels sont les grands projets pour 2011 ?

Yvon Zerbone : Notre priorité, ce sont les logements sociaux pour les Gassoins et les employés des différents établissements installés sur la commune. Je le dis souvent, je l'ai répété lors de notre fête communale de la Saint-Laurent, j'ai honte parce que ça fait des années que je vous parle de logements et qu'ils ne sont toujours pas là. Nous avons la volonté d'avancer mais nous devons nous plier aux lois et règlements en vigueur. Quand nous avons imaginé la Zac de la Vernatelle, nous suivions la loi SRU de façon à concentrer l'habitat. Nous étions dans une zone déjà construite, nous avions les réseaux à proximité et tout était réuni pour construire des logements sociaux à moindre coût. Les services de l'Etat nous ont demandé de produire une étude complémentaire sur la faune et la flore. Son coût : 20 000 €. Les études ont eu lieu révélant la présence de spécimens protégés tant en faune qu'en flore. Nous devons donc mettre en place des mesures pour préserver ces espèces. Nous sommes allés à Paris défendre le dossier flore. La commission a émis un avis défavorable. Par contre la commission faune a émis un avis favorable avec mise en place de mesures compensatoires.

La Vie Gassinnoise : Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Yvon Zerbone : Une nouvelle réunion est prévue avec tous les services de l'Etat, en préfecture fin janvier. Nous espérons

qu'une solution sera trouvée. Nous avons fait le projet de débiter les constructions fin 2010. Quand on voit les demandes de logements en instance auprès des bailleurs sociaux et le nombre de personnes qui se sont déplacées lors de l'enquête réalisée par l'ADIL, nous ne pouvons que constater que le besoin est énorme. Les terrains choisis, qui ont été classés dans notre PLU en zone à urbaniser, sont achetés ou sans compromis de vente par l'établissement public foncier régional. Cet établissement aide les communes dans leur politique foncière et leur évite des portages financiers lourds. Une fois la création de la zone d'aménagement concertée terminée, notre projet était de choisir un constructeur, de déléguer la gestion de la partie locative à un bailleur social et de vendre la partie accession maîtrisée.

La Vie Gassinnoise : Un autre projet de logement social pourrait sortir de terre ?

Yvon Zerbone : Oui. Nous avons un terrain situé entre le parking des Marines et la RD 98. Là aussi, nous avons la volonté de bâtir un petit ensemble immobilier. Ce dossier pourra, je pense, être débloqué plus rapidement.



La Vie Gassinnoise : D'autres grands travaux sont-ils engagés sur notre commune ?

Yvon Zerbone : La maison de retraite prévue avec la commune de Ramatuelle devrait se transformer en un lieu de vie pour personnes handicapées. Le Conseil général ne finance plus de maison de retraite, le nombre de lits étant suffisant pour le Var d'après l'étude réalisée par leurs services. Mais le projet est lié à la ZAC de la Vernatelle, donc en attente.



L'agrandissement de la route de la Mort du Luc est toujours à l'ordre du jour ainsi que la route du Bourrian (2ème tranche) et le pont sur le Belieu (*Lire page 2, Ndlr*). Cette année 2011, la bergerie rénovée sera inaugurée. Nous commencerons la construction du bâtiment qui regroupera les services techniques. Un office de tourisme sera bientôt installé au village. Quant à la salle polyvalente, elle ouvrira début mars, la scène avec ses éléments techniques sera opérationnelle à la rentrée de septembre.

La Vie Gassinnoise : Sujet brûlant s'il en est, où en est-on de l'intercommunalité ? L'échéance de 2014 se rapproche...

Yvon Zerbone : La majorité des douze maires de la presqu'île est partante pour réaliser cette intercommunalité. Certains ont toutefois des craintes. Ils aimeraient bien avoir une projection budgétaire plus affinée. En matière de fiscalité, la réforme de la taxe professionnelle génère encore bien des interrogations pour nos budgets communaux et intercommunaux. Le frein actuel vient du fait qu'une majorité de communes n'éprouve pas un réel besoin de ce regroupement. Pourtant unis, nous sommes plus forts et nous disposons de plus de moyens pour trouver des solutions à nos problèmes, traitement des ordures ménagères, tri sélectif, valorisation des déchets, des boues des stations d'épuration, gestion de l'eau, développement durable, etc. Cela fait des années que nous sommes en syndicats et il n'y a jamais eu de problème ! Les Scot, Sivom, Sivtas... on vit avec depuis des années. A ce jour, le comité des élus a fait le point sur les sujets qui ne font plus débat, sur la représentativité des communes, périmètre, statuts, etc. Un calendrier de travail a été mis en place et nous devrions aboutir fin 2011. C'est mon souhait le plus vif car il me semble plus opportun de discuter ensemble de nos modalités d'union que de nous les voir imposer par le représentant de l'Etat.

◆ Commerces

Protection et prévention avec la gendarmerie



LE GROUPEMENT de gendarmerie de Toulon, que représentait le colonel Bitouzet, a récemment invité les commerçants de Gassin et de la presqu'île à une réunion d'information qui se déroulait dans les salons de l'hôtel «Villa Belrose». En cette période de fêtes, il s'agissait de sensibiliser les commerçants souvent exposés à toutes sortes de méfaits (vol à l'étalage, agression physique, usage de cartes de crédit volées ou trafiquées, protection des devantures, etc.). «Tous les commerces sont une cible de choix» soulignait l'adjudant Guillard dans son exposé. «Dix hommes viendront renforcer l'effectif permanent durant cette période» rassurait le capitaine Frédéric Marc, commandant la compagnie de Saint-Tropez-Gassin (dont la compétence s'étend du Rayol Canadel à Roquebrune-sur-Argens et comprend huit unités), qui a rappelé que «les conditions de légitime défense obéissent à des règles très strictes». Une conférence pédagogique très appréciée par l'auditoire présent et complétée par une brochure disponible dans les gendarmeries. Assistaient également à cette conférence Alain Spada, conseiller général, et le capitaine Haquin, de la brigade de Sainte-Maxime, notamment.

◆ Gare des Arcs-Draguignan

Pas assez de TGV !

L'ASSOCIATION des usagers de la gare des Arcs, soutenue par le député Jean-Michel Couve, invite les habitants du golfe de Saint-Tropez à préférer l'usage de la gare des Arcs, la plus proche de la presqu'île, pour leurs déplacements en train. «Maintenant que le CD 25 a été aménagé, soutient l'association, le temps de se rendre à cette gare (...) est nettement inférieur, surtout en période estivale (...).» L'association milite pour obtenir un plus grand nombre d'arrêts de trains (TGV, TER, TEOZ) dans cette gare qui dessert une cinquantaine de communes et dispose à proximité de parkings, gratuits ou privés. L'ensemble du trafic représente 700 000 voyageurs par an dont 120 000 empruntent les TER. Dans son courrier de



Hall d'attente de la gare des Arcs s/Argens

soutien, le député souligne que «la réalisation d'un contournement Ouest de Sainte-Maxime permettra dans le futur une bien meilleure desserte de cette gare.»

◆ La Table du Polo

Bientôt référencée au guide Michelin ?



Paolo Stortini

«AVIS FAVORABLE», telle est la teneur du courrier que Cesare Léali, directeur des cuisines du polo-haras de Gassin, et son directeur général, Jean-Dominique Gontrand, ont reçu il y a peu des responsables du célèbre guide rouge. Une distinction qui pourrait figurer dans les «bonnes adresses» et récompenserait ainsi un «travail d'équipe» selon les dirigeants. Ouverte, pour l'instant, de juin à fin septembre, la Table du Polo propose, sous la houlette de son chef, Paolo Stortini, une cuisine typiquement italienne sans volonté de jouer dans la cour gastronomique : raviolis farcis, pâtes maison, sauces «amatriciana» ou «à la ricotta», poissons... Ce serait la troisième «bonne adresse» de Gassin mentionnée au Michelin. Verdict dans quelques semaines !

◆ Géant

Travaux d'extension en cours

AGRANDISSEMENT, rénovation, nouveau concept... Jusqu'en juin, l'hypermarché installé au rond-point de La Foux fait peau neuve. Succès aidant, l'enseigne stéphanoise agrandit son espace de 1000 m² dans lequel seront proposés un espace multimédia (techniques, culturel, presse et nouvelle technologie), un espace maison «arts de la table» et un espace dédié aux loisirs. Les fruits, légumes et produits de mer, une cave à fromage et le service «traiteur» seront répartis dans un espace «marché» avec un espace bio, des produits culinaires d'origine étrangère, une épicerie fine, etc.



1000 m² supplémentaires pour l'hypermarché de La Foux

Festivités

Culture et animations

NOËL À GASSIN LA TRADITION N'A PAS FAILLI !

«Dans la froidure de l'hiver, de rares lumières paillettent la nuit. Personne ne s'attarde dans les ruelles où serpente l'odeur des feux de bois que chaque famille a allumés dans la cheminée. Au-dehors, c'est la fête sage. Le fumet des plats allèche les convives...» Ainsi Colette Peirugues imagine-t-elle les noëls d'autan dans son ouvrage de référence intitulé «Gassin au fil du temps».

Si la fée électricité a quelque peu modifié l'ambiance de ces ruelles, l'esprit de la fête hivernale est resté intact. A Gassin, le mois de décembre a été ponctué de nombreux rassemblements avec parents et enfants, avec le personnel de la commune et dans les différentes associations. Le Noël des enfants sur les Barris a particulièrement été apprécié (18 décembre) avec, pour la première fois, un marché de Noël et la participation de commerçants locaux : les Saveurs d'Italie, les Fleurs Végétales, Citron vert (fruits et légumes), les châtaignes de la Garde Freinet, le Fournil



Halloween (29 octobre). Fête réussie avec la participation de dizaines d'enfants. Quoi de plus normal au «Village des sorcières» selon la légende liée à notre commune !



Repas de Noël pour Marcel Mériaux et son équipe de l'Age d'Or



Noël avec le personnel de la commune



Mise en lumière de Gassin

d'Honoré, la Confiserie du Golfe, le Vivier du Pilon et les produits de beauté Heather et Cerato. Sans oublier les Amis des arts pour la vente de charité. Grâce au temps frais et malgré tout clément, les résultats sont, pour une première, positifs.

Dès 14 h, les jeux de bois géants, les promenades en poney, le petit château gonflable, la borne photos et les peluches géantes ont animé le village. Le spectacle de rue a entraîné petits et grands avec la fanfare champêtre, 15 musiciens qui ont mis une belle ambiance, le groupe de Salsa et les chants de Noël brésiliens. Avant et après l'arrivée du Père-Noël, tout le monde a dégusté le «goûter géant» composé de crêpes, friandises diverses, vin et lait chauds.

Le feu d'artifice était superbe, malheureusement un problème de disjoncteur électrique a empêché la diffusion de l'accompagnement musical qui reste un plus indéniable apprécié depuis des années. La veillée de Noël (vendredi 24) avec le groupe provençal Leï Masco et la communauté brésilienne a été suivie de la traditionnelle messe de minuit.



Concert gospel (mercredi 29) à l'église avec le chœur «Vocal'isa» sur le thème de la nativité, offert par l'Omacl. La prestation était d'excellente facture et l'église bondée malgré le manque de résidents secondaires et de touristes...



Effectifs en hausse (47 élèves) pour le judo-club de Gassin animé par Franck Lefebvre. Pour Noël, l'ancien champion de France 1ère division et diplômé d'Etat avait organisé une animation sur le tatami avec les jeunes membres du club en judogi et en présence des parents.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

L'Age d'Or: plein de projets !

Marcel Mériaux et son équipe de l'Age d'or sont des retraités en pleine... activité ! Après le loto (11 octobre) en présence d'une centaine de participants (gros lot : un repas gastronomique pour deux offert par Thierry Thiercelin au restaurant de la «Villa Belrose»), une visite de Marineland (novembre), le voyage en Italie (début décembre) suivi du repas de Noël (le 14) partagé avec Yvon Zerbone, les rencontres conviviales du jeudi (jeux de carte, scrabble, goûter...) se poursuivent après l'AG de début d'année.

Boule Gassin La Croix-Valmer

Neuf concours fédéraux organisés !

Créée en 2009 après avoir succédé à «La boule gassinoise» (créée en 1982 sous la présidence de François Péano), la «Boule Gassin Croix-Valmer» ne cesse d'augmenter ses effectifs sous la présidence de Jean-Claude Rocchia. Pour l'association bouliste intercommunale, les objectifs sont identiques : convivialité, bien-être et détente autour des jeux de boule. Le bilan de la saison 2010 est plutôt satisfaisant : 89 licenciés et 22 membres actifs (pour mémoire, 58 et 12 en 2008), 9 concours fédéraux organisés, 15 concours sociétaires, 23 concours ouverts à tous et 7 concours pour enfants de 7 à 13 ans, soit 1522 joueuses et joueurs réunis en 2010.

L'Avenir Cycliste gassinois

Effectifs renforcés

57 adhérents en 2009, 68 en 2010, 17 podiums régionaux dont un au Roc d'Azur (Fréjus) en descente junior (pour Julien Maunier), une coupe de France et cinq sélections au championnat de France ! Joli palmarès pour le club gassinois, premier de la région, et son président, Daniel Maunier, dont le bureau a été reconduit dans sa totalité (26 décembre). Et un ancien licencié du club, Thomas Vaubourzeix, qui vient de passer professionnel sur route. L'heure est maintenant à la préparation de la deuxième édition de la descente de Paillas, les 19 et 20 mars

Leï Masco

2011 : un programme déjà chargé

La Saint Jean et la Saint Laurent à Gassin, la Saint Pierre à Cavalaire, la Sainte Marguerite à Carcès, la Saint Joseph à Cotignac... Le groupe de maintenance «Leï Masco» a été particulièrement apprécié dans tout le département l'an passé comme sa présidente l'a rappelé lors de la récente AG (7 décembre).

Jusqu'au concert du 5 décembre à l'église de Gassin, au cours duquel des chants et des musiques traditionnels de Noël ont été donnés. Prochain concert : dimanche 23 janvier à l'église de Cavalaire (16h). L'année 2011 s'annonce déjà chargée en sorties diverses aussi bien à Gassin que dans les environs.

Amis des arts

Des artistes prolifiques !

Une quarantaine d'adhérents ont participé à la dernière AG de l'association au cours de laquelle la présidente a salué la mémoire des adhérents disparus récemment. Un nouveau bureau a été élu : Jacqueline Milan-Mignard à la présidence, Ravel Monique (vice-présidente), Martin Colette (trésorière), Chandermann Heidi (trésorière adjointe), Edmé Mignard (secrétaire), Jacques Bachelet (secrétaire adjoint). L'activité annuelle a été riche et fournie : stages de peinture faux bois et faux marbre, participation à la fête des fleurs au printemps, à la journée nature en juin et à l'exposition en septembre, création de la crèche. Un verre de l'amitié a clôturé l'assemblée.

Animations

AGENDA



Noël à Gassin...



Festivités...



Grand loto de l'OMACL



2^e Paillas D.H à Gassin organisé par L'avenir Cycliste Gassinois



Des écoles...



Aux Barris !

Numéros utiles

La mairie est à votre disposition du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 14h à 17h :
04 94 56 62 00
Bibliothèque centre-village : 04 94 56 19 18
Permanence taxis Gassin : 04 94 56 50 14
Sapeurs-pompiers : 18
Police municipale : 04 94 56 62 17
SOS médecins : 04 94 97 65 65
Hôpital du golfe de Saint-Tropez 04 98 12 50 00
Pharmacie de garde : 32 37
Urgences vétérinaires : 04 94 54 60 81
Infirmier libéral à Gassin : 06 61 42 48 68
Gendarmerie : 04 94 97 26 25
Centre ambulancier : 04 94 56 35 10
Centre antipoison : 08 25 81 28 22
Samu : 15 (ou 112 à partir des téléphones portables)
Drogue Alcool Tabac : 113

FÉVRIER

SAMEDI 12 salle des ados à 14 h
Carnaval des enfants. La fête des costumes et des déguisements !

MARS

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20

2^e Paillas D.H à Gassin organisé par L'avenir Cycliste Gassinois. Manche régionale de descente VTT en présence des meilleurs varois.

SAMEDI 26

Grand loto de l'OMACL, l'office municipal des animations, de la culture et des loisirs. Très beaux lots à gagner comme chaque année. Salle de l'Espéridou à partir de 16 h.

AVRIL

DIMANCHE 10 à partir de 11h30

Recherche des œufs de Pâques et animations diverses. Parc de Caruby

MAI

VENDREDI 20

Eglise de Gassin, 18h
10^e rencontre internationale des chœurs d'enfants.

VENDREDI 27

Concert avec la chorale Crescendo et le groupe des musiciens d'ici et d'ailleurs. Eglise de Gassin à 18 h

JUIN

SAMEDI 25

Fête anniversaire des 90 ans de la société de chasse «A la Barro», association la plus ancienne à Gassin. Démonstration prévue de chasse ancestrale, avec des aigles, des faucons... Concert avec les sonneurs de trompes de chasse (plus de détails dans notre prochaine édition). Parc de Caruby à partir de 11h

Responsable de la publication : Yvon Zerbone. **Comité de rédaction** présidé par Fernand Ansaldi, 1^{er} adjoint, avec la participation de Mmes Anne-Marie Waniart et Déolinda Berne, élues. **Conception - rédaction :** www.presse-edition.com. **Maquette :** Jean-Pascal. **Impression :** Groupe Riccobono Offset Presse. **Tirage :** 2000 exemplaires. **Siège :** Mairie de Gassin. BP18. 83580 Gassin. Tél. : 04 94 56 62 00. Fax : 04 94 56 41 61 **Site Internet :** www.mairie-gassin.fr. Dépôt légal à parution